



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20117753***

de,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 OCT. 2020DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0819 306 045**

Nom

(en entier) : **PROXI VILLAGE N°1**(en abrégé) : **PROXI**Forme légale : **SAFS**Adresse complète du siège : **Av. Reine Astrid, 1 - 1440 Wauthier-Braine****Objet de l'acte : Matrice des signatures - nominations**

Extrait du point 5 du PV de l'assemblée générale du 15/06/2020 :

L'assemblée générale est informée de la proposition du Conseil d'administration d'accepter comme nouveaux membres du conseil d'administration :

-Madame MOLITOR Valérie

-Monsieur FILOT Quentin

Résolution :

L'assemblée générale du 15/06/2020 acte à l'unanimité la nomination de Madame MOLITOR Valérie et de Monsieur FILOT Quentin, tous deux nommés au poste d'administrateur.

Extrait du point 6 du PV de l'assemblée générale du 15/06/2020 :

Fonction.

Monsieur François-Xavier Fauvarque a été nommé à la fonction de trésorier du conseil d'administration.

Extrait du PV du CA 07/09/2020 - Publication de la nouvelle matrice des signatures :

Cette matrice annule et remplace la dernière matrice publiée.

Gestion journalière:

Procès verbal du conseil d'administration du 25/06/2018, publié aux annexes du moniteur Belge du 14/08/2018 sous le numéro 18130767:

Signataire ==> Le directeur général (niveau A) a la responsabilité des actes de gestion journalière

Finances

Paiements et Transfers bancaires:

Signataires ==> B : Directeur financier + A : Directeur général ou B : Directeur opérationnel

Contrats commerciaux

Offres marchés publics:

Signataires ==> B : Directeur commercial + A : Directeur général ou B : Tout directeur du niveau B

Les fonctions autorisées à représenter l'entreprise sont:

niveau A - Directeur général

niveau B - Directeur RH admin

niveau B - Directeur opérationnel

niveau B - Directeur commercia

niveau B - Directeur administratif et financier

En cas d'absence du niveau A ou B, délégation de pouvoir obligatoire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).